



MES COMPTES AU QUOTIDIEN

RECUEIL DES PRIX
DES PRINCIPAUX PRODUITS ET SERVICES
APPLICABLES AUX ENTREPRISES
À PARTIR DU 1^{ER} JANVIER 2019

Crédit  Mutuel

Le Crédit Mutuel, banque coopérative, appartient à ses 7,8 millions de clients sociétaires.

NATURELLEMENT, PLUS QU'UNE BANQUE

Au Crédit Mutuel de Maine-Anjou et Basse-Normandie, nous tenons à apporter à nos clients la **meilleure information** et la **plus grande transparence** sur nos tarifs. Ce recueil des prix regroupe les conditions tarifaires des principaux produits et services bancaires applicables aux entreprises à compter du 1^{er} janvier 2019.

Banque mutualiste à dimension humaine, le Crédit Mutuel s'engage dans le développement de son territoire en assurant un vrai service de proximité et une grande réactivité.

Nous vous remercions de votre fidélité et de votre confiance, et restons à votre disposition pour toute information complémentaire.



Seules les prestations avec la mention HT
sont soumises à TVA.

OUVERTURE, FONCTIONNEMENT ET SUIVI DE VOTRE COMPTE

OUVERTURE, TRANSFORMATION, CLÔTURE

Ouverture et clôture de compte

GRATUIT

RELEVÉS DE COMPTE

Envoi de relevés de compte papier, par mois

▶ Mensuel	GRATUIT
▶ À la quinzaine	1,20 €
▶ Décadaire	2,40 €
▶ Hebdomadaire	3,60 €
▶ Journalier	14,40 €

Envoi de relevés de compte en ligne (service Documents Via Internet), mensuel ou à la quinzaine

GRATUIT

 Consultez et téléchargez vos documents de banque et d'assurance, directement depuis votre Espace Client, en remplacement de l'envoi postal. Retrouvez-les à tout moment pendant leur durée légale de conservation.

Frais de duplicata d'un relevé de compte (papier, fichiers Excel ou PDF)

6,25 €

SERVICES

Frais d'envoi d'un courrier « émetteur » mobilité bancaire

1,20 €

Frais de recherche consécutive à une adresse erronée (pli non distribué)

10,00 €

Traitement des espèces

▶ Commande et échange de monnaie	Nous consulter
▶ Frais de traitement sur versement (réception, comptage, tri, mise en sac)	11,55 €

Recherche simple de documents

9,60 € HT

Information annuelle des comptables

53,25 € HT

Frais de location de coffre-fort, par an (assurance pour 40 000 €)

À partir de 46,50 € HT (selon capacité)

Cotisation carte de dépôt, par an

8,00 €

Service Bancaire de Base (SBB), imposé par la Banque de France⁽¹⁾

GRATUIT

(1) Ensemble de services bancaires fournis dans le cadre du droit au compte prévu par les articles L312-1 et D312-5 du Code Monétaire et Financier.

ARRÊTÉS DE COMPTE

Intérêts débiteurs

Taux applicable aux dépassements

- ▶ Plafond du taux réglementaire⁽¹⁾ minoré de 0,50 %

Frais de tenue de compte

Frais de tenue de compte, par trimestre	31,50 €
---	---------

i Ces frais correspondent aux coûts de gestion et de traitement du compte courant.

Frais de tenue de compte inactif, par an (au sens de l'article L312-19 du Code Monétaire et Financier)	30,00 €
--	---------

Commissions de gestion et de risque

Commission de mouvement (minimum 9,00 € par trimestre)	0,60 ‰
--	--------

Commission de plus fort découvert	0,06 %
-----------------------------------	--------

i Cette commission est calculée sur le solde débiteur le plus important de chaque mois de la période.

Fusion de compte, par trimestre	31,90 €
---------------------------------	---------

Édition d'échelles d'intérêts	5,40 €
-------------------------------	--------

(1) Taux plafond calculé trimestriellement par la Banque de France et publié au Journal Officiel.

CENTRALISATION DE TRÉSORERIE

Cash Pooling

Mise en place de Cash Pooling	Nous consulter
-------------------------------	----------------

Frais de gestion, par compte et par mois	26,00 €
--	---------



BANQUE À DISTANCE

CMUT DIRECT

Abonnement mensuel aux services de banque à distance

CMUT Direct Pro, par mois

- | | |
|--------------------------------------|-------------|
| ▶ Jusqu'à 5 sociétés | 9,25 € HT |
| ▶ Au-delà, par tranche de 5 sociétés | + 2,60 € HT |

Options complémentaires sur CMUT Direct Pro

Service Remises pour gérer vos prélèvements et effets, par mois	3,00 € HT
---	-----------

Gestion d'une base de mandats de prélèvements

- | | |
|--------------------------|----------------|
| ▶ Jusqu'à 100 mandats | GRATUIT |
| ▶ Au-delà de 100 mandats | Nous consulter |

Accès personnalisé donné à des collaborateurs délégués de l'entreprise

GRATUIT

Sécurisation renforcée de vos opérations

Frais d'utilisation du service de paiement sécurisé sur internet (Payweb Card ⁽¹⁾)	GRATUIT
--	----------------

Certificat électronique K.Sign ⁽²⁾ , par certificat fabriqué	159,00 € HT
---	-------------

Service Safetrans pour sécuriser vos transactions bancaires

- | | |
|--|------------|
| ▶ Lecteur Safetrans, par an | 15,00 € HT |
| ▶ Carte Safetrans, par carte fabriquée | 7,00 € |

(1) Utilisation sous réserve de détention d'un contrat de banque à distance et d'une carte bancaire éligible.

(2) Sans back-up.

TÉLÉTRANSMISSION

En complément du service CMUT Direct Pro, la mise en place de services de transfert de fichiers comprend les fonctions nécessaires à la préparation, au transfert, à la validation, au suivi et à la récupération de fichiers aux normes CFONB ou SEPA.

Services, abonnement mensuel :

- | | |
|---|----------------|
| ▶ Tweb (Transferts Web) | 9,25 € HT |
| ▶ Hub Transfert multi banques (service de saisie et de transfert de fichiers) | Nous consulter |
| ▶ EBICS T ⁽¹⁾ (Transport) | 18,00 € HT |
| • Au-delà, par tranche de 50 comptes | + 10,00 € HT |
| ▶ EBICS TS ⁽¹⁾⁽²⁾ (Transport et Signature) | 48,10 € HT |
| • Au-delà, par tranche de 50 comptes | + 10,00 € HT |

Frais par ligne rapatriée	0,06 € HT
---------------------------	-----------

(1) Clients équipés d'un logiciel de communication bancaire.

(2) Jusqu'à 5 signataires, au-delà nous consulter.

VOS MOYENS ET OPÉRATIONS DE PAIEMENT⁽¹⁾

CARTES		
Cotisation carte, par an	Débit immédiat	Débit différé
MasterCard Pro	32,50 €	37,50 €
BusinessCard MasterCard ou Visa Business	47,50 €	52,50 €
BusinessCard Executive ou Visa Gold Business	124,00 €	
World Elite MasterCard	254,00 €	
Visa Infinite	300,00 €	

Paiement par carte et retrait d'espèces au distributeur automatique de billets (DAB)

Opérations libellées en euros dans l'Espace Économique Européen

▶ Frais par paiement carte	GRATUIT
▶ Frais par retrait d'espèces à un DAB Crédit Mutuel ou CIC	GRATUIT
▶ Frais par retrait d'espèces à un DAB d'une autre banque	
- Avec une carte MasterCard Pro ou BusinessCard MasterCard ou Visa Business	1,00 € à partir du 6 ^e dans le mois
- Avec une carte haut de gamme ⁽²⁾	GRATUIT

Autres opérations (hors Espace Économique Européen ou opérations en devises)

▶ Frais par paiement carte (maximum 7,40 €)	0,31 € + 2,00 %
▶ Frais par retrait d'espèces (maximum 7,40 €)	3,12 € + 2,00 %

Gestion des cartes

Frais d'opposition (blocage) de la carte par la banque	12,50 €
Frais de refabrication d'une carte	10,50 €
Frais de réédition d'un code confidentiel	7,20 €
Frais de modification temporaire de plafond ⁽³⁾	8,50 €
Frais d'envoi d'une carte en envoi simple	GRATUIT

(1) Sous réserve d'acceptation du dossier par votre Caisse.

(2) BusinessCard Executive, Visa Gold Business, World Elite MasterCard, Visa Infinite.

(3) Toute modification de plafond de retrait ou de paiement est soumise à l'acceptation de votre Caisse de Crédit Mutuel. Service gratuit si effectué par CMUT Direct.

SOLUTIONS D'ACCEPTATION MONÉTIQUE⁽¹⁾

Le Crédit Mutuel vous propose une large gamme de produits et services vous permettant :

- ▶ de trouver l'équipement adapté (Terminaux de Paiement Electronique (TPE) fixe et mobile, Editeur Lecteur de Chèques, ...)
- ▶ de faciliter les paiements de vos clients
- ▶ d'encaisser des opérations sur internet (Monetico Paiement)

Cette gamme intègre :

- ▶ la mise en place du matériel et l'installation du logiciel
- ▶ la location mensuelle et l'assistance téléphonique
- ▶ les dépannages sur site (pièces, main d'œuvre et déplacement)

Tarif selon type d'équipement

Nous consulter

(1) Prestations proposées par Euro-Information, fournisseur de matériel et/ou maintenance.

VIREMENTS

 Le virement SEPA doit respecter les conditions suivantes : être libellé en euros, être réalisé au sein de la zone SEPA, être de nature ordinaire (non urgent/express), être en frais partagés (SHARE), permettre un traitement automatisé grâce à l'IBAN (identifiant international du numéro de compte) du bénéficiaire.

Virements internes en euros

Frais par virement entre vos comptes

GRATUIT

Virements SEPA

Frais de réception d'un virement

GRATUIT

Frais d'émission d'un virement

- ▶ par télétransmission, par opération **0,17 €**
- ▶ par CMUT Direct
 - 10 premiers virements mensuels⁽¹⁾ **GRATUIT**
 - par virement supplémentaire, par opération **0,17 €**
- ▶ au guichet, par opération **3,30 €**

Frais de rejet d'un virement émis et retourné par la banque du bénéficiaire⁽²⁾

5,35 €

Supplément virement Express

3,00 €

Virements de trésorerie et virements réglementés

Frais d'émission d'un virement

- ▶ au guichet, par opération **6,30 €**
- ▶ par CMUT Direct, par opération **3,00 €**
- ▶ par télétransmission, par opération **3,00 €**

Virements non SEPA⁽³⁾

Frais de réception d'un virement

- ▶ Commission de rapatriement **8,30 €**
- ▶ Commission de change **+ 11,50 €**

Frais d'émission d'un virement occasionnel

- ▶ Commission de transfert
 - par CMUT Direct **15,10 €**
 - au guichet **18,40 €**
- ▶ Commission de change **+ 11,50 €**

(1) Virements SEPA sans instruction spécifique.

(2) Ces frais s'appliquent également pour le non SEPA.

(3) Frais du correspondant en supplément.

LA ZONE SEPA, L'ESPACE UNIQUE DE PAIEMENT EN EUROS



- Pays de la zone Euro
- ● Pays de l'Union européenne
- ● ● Pays de l'Espace Économique Européen (EEE)
- ● ● Pays de la zone SEPA

SEPA (Single Euro Payments Area) correspond à l'espace unique de paiement en euros. La zone SEPA est constituée des Etats membres de l'Espace Economique Européen, de San Marin, Jersey, Guernesey, L'île de Man, la Suisse et Monaco.

SEPA MAIL

Services de solutions de paiement construites autour d'une messagerie interbancaire sécurisée

[Nous consulter](#)

PRÉLÈVEMENTS SEPA (SDD)

Encaissement

Mise en place d'un Identifiant Créancier Sepa (ICS) 38,40 €

Frais d'émission d'un prélèvement par télétransmission ou CMUT Direct

- ▶ Commission de remise **GRATUIT**
- ▶ Commission de service, par prélèvement SDD Core 0,25 €
- ▶ Commission de service, par prélèvement SDD B2B 0,35 €

Frais pour retour impayés, par jour

- ▶ Motif sans provision **GRATUIT**
- ▶ Autre motif 7,60 €

Décaissement

Mandat de prélèvement

▶ Frais de mise en place d'un prélèvement	GRATUIT
▶ Frais par paiement d'un prélèvement	GRATUIT

Modalités de gestion du mandat

▶ Paiement sauf désaccord	GRATUIT
▶ Paiement avec accord préalable	Nous consulter

Frais d'opposition d'un prélèvement	14,35 €
-------------------------------------	---------

CHÈQUES

Frais d'envoi de chéquier en envoi simple	GRATUIT
---	----------------

Frais d'émission d'un chèque de banque	12,00 €
--	---------

Frais de recherche et de copie d'un chèque	8,40 €
--	--------

Frais d'opposition chèque(s) par l'émetteur en cas de perte ou vol	14,35 €
--	---------

Remise de chèque payable à l'étranger en euros ou en devises

SBF (Sauf Bonne Fin)⁽¹⁾

▶ Commission d'encaissement (minimum 14,20 €, maximum 55,00 €)	0,10 %
▶ Commission de change	+ 11,50 €

CAE (Crédit Après Encaissement)⁽¹⁾

▶ Frais appliqués aux remises SBF	
▶ Commission de dossier CAE	+ 7,60 €
▶ Commission d'envoi sécurisé	+ 36,00 € HT

(1) Frais du correspondant en supplément.

EFFETS : LETTRE DE CHANGE OU BILLET À ORDRE

 Ces frais sont perçus pour le traitement des effets, qu'ils soient remis à l'escompte ou non.

Traitement de remise d'effets

▶ Télétransmission ou CMUT Direct	
- Frais par remise	GRATUIT
- Commission de service, par effet	0,35 €
▶ Papier	
- Frais par remise	2,98 €
- Commission de service, par effet	2,98 €

Prorogation, réclamation, commission d'incidents, changement de domiciliation, présentation à l'acceptation	10,70 €
---	---------

IRRÉGULARITÉS ET INCIDENTS

COMMISSION D'INTERVENTION

Commission d'intervention, par opération (maximum 7,90 € par jour)	7,90 € ⁽¹⁾
---	-----------------------

 Frais perçus par la banque en raison d'une opération entraînant une irrégularité de fonctionnement du compte nécessitant un traitement particulier.

OPÉRATIONS PARTICULIÈRES

Frais de saisie administrative à tiers détenteur (maximum 75,00 € HT)	10 % du montant dû au Trésor Public
Frais de saisie-attribution	75,00 € HT
Frais de lettre d'information pour compte débiteur non autorisé	12,15 €

 Frais perçus par la banque suite à l'envoi d'un courrier informant que le solde d'un compte est débiteur sans autorisation ou a dépassé le montant du découvert autorisé.

INCIDENTS DE PAIEMENT

Incidents liés aux chèques

Frais suite à notification signalée par la Banque de France d'une interdiction d'émettre des chèques	20,60 €
Frais suite à chèque émis en période d'interdiction bancaire	20,60 €
Frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision	12,15 €

 Frais perçus par la banque suite à l'envoi d'un courrier informant de l'émission d'un chèque sans provision. Ce courrier informe des délais pour constituer la provision et régulariser la situation, ainsi que les conséquences, notamment financières, d'un éventuel rejet. Au regard de la loi, émettre un chèque sans provision est un acte grave qui entraînera l'interdiction bancaire.

Forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision

▶ Chèque inférieur ou égal à 50,00 €	30,00 €
▶ Chèque supérieur à 50,00 €	50,00 €

 Ce forfait inclut les frais de lettre d'information préalable au rejet, la commission d'intervention, les frais de rejet, les frais de lettre d'injonction, la déclaration à la Banque de France, le blocage de la provision pour la régularisation et les frais de représentation.

Frais de lettre d'injonction	12,60 €
------------------------------	---------

 Elle prévient de l'interdiction bancaire, et est envoyée si le compte n'est toujours pas approvisionné malgré l'information préalable au rejet de chèque. L'interdiction bancaire signifie, sous peine de sanctions pénales, qu'il est interdit d'émettre des chèques sur l'ensemble des comptes dans toutes les banques.

Incidents liés aux autres moyens de paiement

Frais pour déclaration à la Banque de France d'une décision de retrait de carte bancaire	25,00 €
Frais de rejet de prélèvement pour défaut de provision ⁽²⁾	20,00 € ⁽³⁾

 Ce montant intègre les frais d'impayés et la commission d'intervention.

(1) Pour les bénéficiaires du SBB : 4,00 € par opération avec un maximum de 4,00 € par jour et 20,00 € par mois.

(2) Les frais ne peuvent excéder le montant du prélèvement rejeté.

(3) Gratuit pour les bénéficiaires du SBB.

CRÉDITS ET GARANTIES⁽¹⁾

FINANCEMENTS COURT TERME (SUR ÉTUDE PERSONNALISÉE)

Autorisation de découvert

Intérêts débiteurs	Nous consulter
Commission de plus fort découvert	0,06 %
Commission de non utilisation	1,00 %
Commission de confirmation	1,00 %

Souplesse Pro

Frais de dossier	
▶ Frais de mise en place	1,00 %
▶ Frais de réexamen annuel	0,50 %
Intérêts débiteurs	Nous consulter
Commission de plus fort découvert	0,06 %

Autres crédits court terme

Nous consulter

Escompte

Frais de dossier (minimum 99,00 €)	1,00 %
Intérêts d'escompte	Nous consulter
Commission d'endos	0,60 %

Dailly

Frais de dossier (minimum 99,00 €)	1,00 %
Intérêts	Nous consulter
Frais par bordereau	8,90 €
Commission par facture cédée	3,60 €

Frais perçus pour le traitement de certains événements des créances

Dailly	
▶ Commission par notification	12,85 €
▶ Prorogation de créance	10,75 €
▶ Frais de relance	10,75 €
▶ Frais d'impayés	10,75 €

ENGAGEMENTS PAR SIGNATURE

Engagement par signature (hors frais de prise de garantie)

▶ E-caution, par acte ⁽²⁾	22,00 €
▶ Caution simple ⁽³⁾ , par acte ⁽²⁾	30,50 €
▶ Autre caution, par acte ⁽²⁾	61,00 €

Engagement par signature avec convention de caution

▶ Sans garantie ⁽²⁾	76,00 €
▶ Avec garantie ⁽²⁾	125,00 €

Frais de traitement de mainlevée	15,00 €
----------------------------------	---------

Commission de risque, par acte et par trimestre	À partir de 10,25 €
---	---------------------

ACTES DE GARANTIE REÇUE

Constitution et gestion des actes	Nous consulter
Frais de traitement de mainlevée, selon la nature de la garantie	Nous consulter
Frais d'envoi pour information annuelle des cautions	35,00 €

(1) Sous réserve d'acceptation du dossier par votre Caisse.

(2) Mise en place, avenant, intervention.

(3) Dans le cadre d'un marché de travaux ou vente de bois.

RÉSOUUDRE UN LITIGE

VOTRE CONSEILLER

Il se tient à votre disposition pour vous accompagner dans toutes difficultés qui pourraient survenir dans le fonctionnement de votre compte ou dans l'utilisation des services mis à votre disposition.



RELATIONS CLIENTÈLE

Crédit Mutuel de Maine-Anjou et Basse-Normandie
43, boulevard Volney - 53083 Laval Cedex 09
E-mail : relations-clientele@creditmutuel.fr
N° Cristal 0 969 395 724 (appel non surtaxé)

L'intégralité des tarifs de nos produits et services reste disponible tout au long de l'année dans votre Caisse de Crédit Mutuel.

POUR PLUS D'INFORMATIONS :

- ▶ Contactez votre conseiller Crédit Mutuel
- ▶ Rendez-vous sur www.creditmutuel.fr
- ▶ Ou appelez au **0 821 080 080** Service 0,12 €/min + prix appel

Si vous ne souhaitez plus recevoir d'information commerciale de la part de votre Caisse de Crédit Mutuel, informez-en votre conseiller. Ce droit d'opposition n'entraîne aucuns frais.

Édité par la Caisse Fédérale du Crédit Mutuel MABN, société coopérative anonyme à capital variable, capital initial de 38 112 € - immatriculée sous le n° 556 650 208 RCS Laval - 43, bd Volney 53083 Laval Cedex 09, contrôlée par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR), 4 Place de Budapest CS92459 75436 Paris Cedex 09. N° Orias 07 024 314. Les Caisses de Crédit Mutuel sont des intermédiaires d'assurances inscrits au registre national des intermédiaires d'assurances consultable sur www.orias.fr. Contrats souscrits auprès de : ACM IARD SA et ACM Vie SA, entreprises régies par le Code des assurances. Édition Décembre 2018. Référence : 14.10.43

Crédit  Mutuel

Le Crédit Mutuel, banque coopérative, appartient à ses 7,8 millions de clients sociétaires.